



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 9842

## Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur le fait que les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et vivant à domicile ne bénéficient pas des mêmes offres d'accompagnement et de prise en charge selon les régions comme l'a révélé une enquête de la fondation Médéric Alzheimer. Environ 860 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer en France aujourd'hui. A la suite des deux premiers plans Alzheimer de 2001 et 2004, le nombre d'accueil de jour est passé de 190 à 740. Actuellement, il est proposé 5 277 places, ce qui représente encore que 106 places pour 100 000 personnes de plus de soixante-quinze ans. Avec 27 places en accueil de jour, la Moselle manque cruellement de places. Il lui demande ce qu'il entend mettre en oeuvre afin de gommer cette disparité et aider à la création en Moselle de places d'accueil de jour.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9842

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales et solidarité

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 novembre 2007, page 7011

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)